

Assemblée Générale du 18 juin 2022 – Convocation -

Objet : convocation à l'Assemblée Générale 2022

La Présidente

à

Mesdames et Messieurs les Adhérents Section des P.O.

Perpignan, le 18 mai 2022.

Chers adhérentes et adhérents,

Les années 2020 et 2021 nous ont éprouvés et, comme tous nos concitoyens dans le contexte de la pandémie, nous avons dû modifier la plus grande partie de nos projets tout en continuant de manifester notre dynamisme.

La persistance des contraintes sanitaires a retardé la tenue de l'AG 2021. Les conditions sanitaires le permettant, **celle-ci se tiendra en présentiel le**

Samedi 18 juin 2022

à 10h00 à CASTELNOU (66300) salle municipale jouxtant le parking

Exceptionnellement cette AG 2021 sera suivie d'une cérémonie de remise de décorations à trois récipiendaires.

Un repas convivial au restaurant l'HOSTAL accueillera les inscrits.

Ordre du jour de l'A.G

- Rapport moral par la présidente Cécile BRENNAN-SARDOU,
- Rapport d'activités de l'année 2021 et projets, consultable sur le site www.amopa66.fr tenu par Henri CAPELL,
- Rapport financier 2021 et présentation des comptes par le trésorier Bernard LARESCHE,
- Quitus 2021, par le vérificateur aux comptes Serge PAILLISSE.

Ce courrier est accompagné de pièces jointes :

- Rapport moral de la présidente,
- Rapport et comptes financiers 2021,
- Quitus du vérificateur aux comptes, *Compte financier et quitus vous seront adressés rapidement dans un envoi différé.*
- Bulletin de vote,
- Fiche de candidature au bureau
- Menu.

Seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation.

Ceux qui ne peuvent pas se déplacer voteront avant

le mercredi 8 juin 2022

- **par numérique, à amopa.secretariat66@gmail.fr ou,**
- **par voie postale, à l'adresse :**

**Secrétariat AMOPA 66 - Dany LAURENT - Vote AG 2021
1, rue De LATTRE de TASSIGNY – 66330 CABESTANY**

Le bureau de l'AMOPA 66, constitué de six membres : une présidente, un vice-président, un trésorier, un trésorier-adjoint, une secrétaire, un secrétaire-adjoint Webmaster, le bureau élargi constitué de 14 conseillers, ont permis de faire connaître et reconnaître notre section aux niveaux départemental, régional et national.

Les 6 membres du bureau sont à renouveler.

Un appel à candidature est ouvert : veuillez compléter la « FICHE DE CANDIDATURE » ci-jointe.

À tous, nous souhaitons une bonne santé et nous vous adressons nos amitiés amopaliennes.

Cécile BRENNAN-SARDOU

Présidente de la section AMOPA des P.O.

Inspectrice d'Académie – DASEN – Honoraire.

Réf : 2021-AMOPA / 2 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES / 2022.A.G / 2022-06-18 – CONVOCATION A.G. 2022.docx – Mise à jour 23/05/2022 22:04